La Caisse Desjardins de Ferme-Neuve est heureuse de participer à la réalisation de ce Feuilleton.

CARNAVAL DE FERME-NEUVE 2017

Centre sportif Ben-Leduc
20-21-22 janvier 2017

Des activités gratuites pour toute la famille!

HORAIRE

Vendredi 20 janvier 2017
10 :00 Carnaval école
20 :00 Soirée costumée avec chansonnier Dany Roy
20 :00 Début du tournoi familial de hockey à pied
21 :00 Présentation des duchesses
21 :30 Chansonnier Dany Roy

Samedi 21 janvier 2017
08 :00 Tournoi familial de hockey à pied
09 :00 Sculpture sur neige – famille et public
12 :00 Activités extérieures pour toute la famille : jeux gonflables, sleigh ride, glissade, patin, tire sur neige, dégustation
17 :30 Souper spaghetti au centre sportif Ben-Leduc de Ferme-Neuve (6 $, gratuit pour les 5 ans et moins)
18 :30 Jeux familiaux
20 :00 Chansonnier Dany Roy
21 :30 Couronnement de la Reine
22 :00 Tirage
22 :15 Groupe La Cantinière

Dimanche 22 janvier 2017
08 :30 Tournoi familial de hockey à pied
14 :00 Patinage libre animé et clôture du carnaval

Billets de tirage à vendre par les duchesses!

1er prix : Forfait à la pourvoirie Le Rabaska Lodge d'une valeur de 550$
2e prix : Bon d'achat au Marché José Leblanc (IGA) d'une valeur de 500$
3e prix : Bon d'achat à la Ferronnerie Meilleur (RONA) d'une valeur de 500$
4e prix : Une laveuse à pression électrique de marque STIHL RE88 d'une valeur de 265$ offerte par PJL Sports

Comité des Fêtes de Ferme-Neuve

J.L. Brissette Coca-Cola

BUD LIGHT

Service des loisirs de Ferme-Neuve

Ferme-Neuve

CARNAVAL

DE FERME-NEUVE 2017

Voici nos duchesses :

Megane Prud'Homme
duchesse de La-Mi Sports

Cassandra Richer
duchesse de la pourvoirie du Domaine Vanier 2016

Rosalie Sanche
duchesse de Groupe Piché

Stéphanie Carrion
duchesse du club de motoneige nord de la Lièvre de Ferme-Neuve

Anne-Marie Desmarais
duchesse du CPA Ferme-Neuve

Karel Lafrenière
duchesse du comité d'ensemencent des lacs de Ferme-Neuve

Merci aux duchesses, commerçants et aux organismes qui participent au carnaval. Grâce à vous, le village de Ferme-Neuve peut offrir une belle activité à la population et les environs. Votre générosité mérite d'être soulignée.

Comité des Fêtes de Ferme-Neuve

J.L. Brissette Coca-Cola

Bud Light

Service des loisirs de Ferme-Neuve

Ferme-Neuve

ANNE-MARIE ROY-BERNÈCHE

Graduée comme infirmière depuis 2005, elle possède un solide bagage en soins critiques! Ayant plusieurs voyages à son actif et grâce à des formations complémentaires en immunisation, elle saura répondre à vos besoins en matière de vaccination. Elle est chaleureuse, disponible et son professionnalisme vous ferons apprécier votre expérience chez nous!

BIENVENUE À LYNE BIGUÉ ET ANNE-MARIE ROY-BERNÈCHE,

deux infirmières qualifiées qui se joignent à l'équipe de la Clinique-Voyage de Ferme-Neuve

Nous profitons également de l'occasion pour vous souhaiter une heureuse année 2017!

LYNE BIGUÉ

Graduée comme infirmière clinicienne en 1977, elle a travaillé de nombreuses années pour le CISSS d'Antoine-Labelle en santé publique. Son expérience reconnue en vaccination, contraception et dépistage ITSS est un atout au sein de notre équipe. Sa passion des voyages, son dynamisme et son énergie saura vous mettre en confiance.

Proxim

Proxim C. Raby & K.Paquin, pharmaciennes
99 12e rue local 105, Ferme-Neuve, Qc, J0W 1C0

Tel: (819) 587-3411
Fax:(819) 587-4687

SONDAGE

Nous étudions la possibilité de mettre en place une ligue régulière de curling de jour ou de soir, selon la demande, au centre sportif Ben-Leduc à compter de la prochaine saison ainsi qu'une ligue de hockey pour les 50 ans et plus qui aurait lieu le jour.

Si vous êtes intéressés par une de ces activités, il serait important de nous en faire part en appelant au centre sportif au 819-587-3400 poste 400.

- ☐ Curling jour
- ☐ Curling soir
- ☐ Hockey 50 ans et +

LE CLUB DU BEL ÂGE DE FERME-NEUVE

Le club du bel âge vous invite à sa soirée dansante qui aura lieu le samedi 28 janvier à 19h30 à la salle des Pionniers au sous-sol de l'église de Ferme-Neuve.

Un léger goûter sera servi à la fin de la soirée.

Bienvenue à tous!

Membres et non membres

ASSOCIATION D'ENSEMENCEMENT DES LACS DE FERME-NEUVE INC.

202, Montée Leblanc, Ferme-Neuve, Qc, J0W 1C0

Tirage carte de membre

Le 3 janvier dernier, nous avons procédé au tirage des bons d'achats locaux d'une valeur de 250 $ reliés à l'achat de la carte de membre 2016. Le gagnant est, monsieur Donat Veaudry, résident de Ferme-Neuve. Nous félicitons l'heureux gagnant et le remercions d'avoir acheté sa carte de membre.

Carnaval d'hiver 2017 – Association d'ensemencement

L'Association d'ensemencement des lacs de Ferme-Neuve s'implique de nouveau dans le déroulement du carnaval d'hiver qui aura lieu les 20, 21 et 22 janvier 2017 en supportant et commanditant une duchesse soit Karel Lafrenière. Celle-ci nous représentera lors de la soirée festive pour le couronnement de la reine. Nous vous invitons à vous procurer des billets au coût de 2 $ auprès de notre duchesse servant au financement du carnaval lesquels vous donneront la chance de gagner de magnifiques prix.

AVIS IMPORTANT : Ouverture des lacs à la pêche blanche

Une fois de plus et pour le bon plaisir des amateurs de pêche blanche nous avons demandé au MDDEFP l'approbation pour l'ouverture du lac Des Iles, du lac De la Bouette, du lac Palais et du lac Flapper du samedi 11 février au dimanche 12 mars 2017. **Il se peut fortement que notre demande soit refusée à cause de problèmes administratifs au niveau du Ministère ce qui veut dire que la pêche sera interdite dans ces 4 lacs cet hiver**. Si notre demande est acceptée, l'ouverture des lacs sera publiée dans les journaux, sur le tableau déroulant du centre sportif Ben-Leduc et sur le prochain feuilleton publié le 15 février.

Voici la liste des lacs situés sur le territoire de la Municipalité de Ferme-Neuve ouverts à la pêche hivernale :

Lac des Journalistes	Lac Ouellette	Lac de la Montagne	Lac Bertrand
Lac Lafontaine	Lac Pionnier	Lac Saint-Paul	Lac Léona
Lac Scotchman	Lac Béthune	Petit Lac Béthune	Lac Piscatosine
Réservoir Baskatong	Rivière du Lièvre		

Nous vous rappelons une fois de plus de garder nos lacs propres en récupérant les contenants, cannettes, bouteilles, mouchoirs, papiers, pièces de bois supportant les cabanes de pêche, etc. Après tout, *si vous aviez de la place pour les apporter, vous avez de la place pour les rapporter*.

Nous vous invitons à signaler tout acte de braconnage ou geste allant à l'encontre de notre patrimoine faunique ou de ses habitats à S.O.S. Braconnage au 1-800-463-2191 ou au bureau de la protection de la faune le plus près. Ce service est confidentiel.

Carte de membre

Les cartes de membre 2017 sont disponibles auprès des bénévoles de l'Association et des commerçants locaux. Nous remercions Desjardins Caisse de Ferme-Neuve pour leur commandite concernant l'impression des cartes de membre 2017.

Alors, amies et amis pêcheurs, bonne saison de pêche hivernale et soyez prudents sur les plans d'eau.

YO/sec.

À CONSERVER

AUX CONTRIBUABLES DE FERME-NEUVE

HORAIRE DE COLLECTE POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2016, JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2017

ATTENTION
au nouvel horaire de collecte pour le bac noir

Secteur vert

Les rangs Moreau, Wurtèle Gravel, la Route 309 des limites de Mont-Saint-Michel aux limites de Ferme-Neuve, le Lac-des-Journalistes et la Montée Leblanc.

Mardi le 13 décembre 2016	Bac brun, bac vert et bac noir
Mardi le 27 décembre 2016	Bac brun, bac vert et bac noir
Mardi le 10 janvier 2017	Bac brun, bac vert et bac noir
Mardi le 24 janvier 2017	Bac brun et bac vert
Mardi le 7 février 2017	Bac brun, bac vert et bac noir
Mardi le 21 février 2017	Bac brun et bac vert
Mardi le 7mars 2017	Bac brun, bac vert et bac noir
Mardi le 21 mars 2017	Bac brun et bac vert

Secteur bleu

La Route 309 des limites de Ferme-Neuve aux limites de Mont-Laurier ainsi que le village au complet

Mercredi le 14 décembre 2016	Bac brun, bac vert et bac noir
Mercredi le 28 décembre 2016	Bac brun, bac vert et bac noir
Mercredi le 11 janvier 2017	Bac brun, bac vert et bac noir
Mercredi le 25 janvier 2017	Bac brun et bac vert
Mercredi le 8 février 2017	Bac brun, bac vert et bac noir
Mercredi le 22 février 2017	Bac brun et bac vert
Mercredi le 8 mars 2017	Bac brun, bac vert et bac noir
Mercredi le 22 mars 2017	Bac brun et bac vert

*Collecte du bac noir, **1 fois par mois**, pour les mois de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre 2017*

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

TÉLÉPHONE : (819)623-7382
SANS FRAIS : 1 (844) 623-7382
INTERNET : WWW.RIDL.CA
FACEBOOK : RÉGIE DE LA LIÈVRE

COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES DE BACS NOIRS

POUR LES INSTITUTIONS, LES COMMERCES ET LES INDUSTRIES SEULEMENT

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

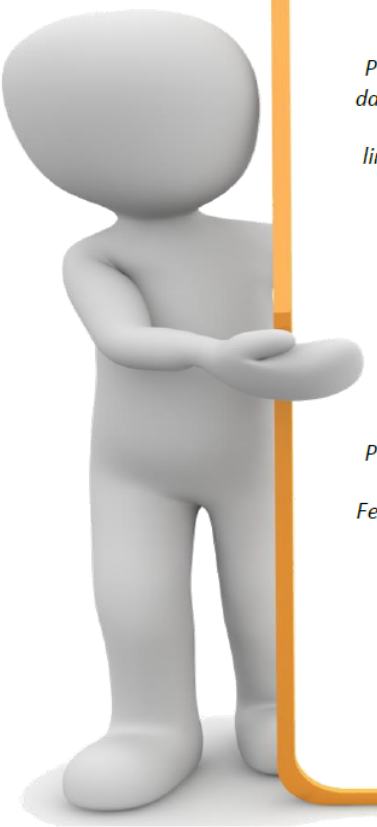

LES COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES AURONT LIEU AU COURANT DES MOIS DE JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2017

Pour les institutions, les commerces et les industries dans le secteur des rangs Moreau, Wurtèle, Gravel, la Route 309 des limites de Mont-Saint-Michel aux limites de Ferme-Neuve, le Lac-des-Journalistes et la montée Leblanc

Mardi le 24 janvier 2017
Mardi le 21 février 2017
Mardi le 21 mars 2017
Mardi le 18 avril 2017
Mardi le 14 novembre 2017
Mardi le 12 décembre 2017

Pour les institutions, les commerces et les industries dans le secteur de la Route 309, des limites de Ferme-Neuve aux limites de Mont-Laurier ainsi que le village au complet

Mercredi le 25 janvier 2017
Mercredi le 22 février 2017
Mercredi le 22 mars 2017
Mercredi le 19 avril 2017
Mercredi le 15 novembre 2017
Mercredi le 13 décembre 2017

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Téléphone : (819) 623-7382 ou sans frais : 1 (844) 623-7382
Internet : www.ridl.ca Facebook : Régie de la Lièvre

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE
Téléphone : (819) 623-7382
Sans frais : 1 (844) 623-7382
Internet : www.ridl.ca
Facebook : Régie de la Lièvre

DESCRIPTION DES SECTEURS DE COLLECTES
MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

SECTEUR VERT : MARDI

LES RANGS MOREAU, WÜRTELE, GRAVEL, LA ROUTE 309 DES LIMITES DE MONT-SAINT-MICHEL AUX LIMITES DE FERME-NEUVE, LE LAC-DES-JOURNALISTES ET LA MONTÉE LEBLANC

SECTEUR BLEU : MERCREDI

LA ROUTE 309 DES LIMITES DE FERME-NEUVE AUX LIMITES DE MONT-LAURIER AINSI QUE LE VILLAGE AU COMPLET

DESCRIPTION DES MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LES DIFFÉRENTES COLLECTES

MATIÈRES RÉSIDUELLES ACCEPTÉES DANS LE BAC NOIR

Matière non récupérable telle que: papier-mouchoir et hygiénique, papier multicouches et cellophane. Vitre (de fenêtre), miroir, céramique, porcelaine… Contenant fabriqué avec plusieurs matériaux, jouet, styromousse. Tous les plastiques #6 et les plastiques sans symbole de recyclage.

COLLECTE UNE FOIS PAR MOIS :

JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

COLLECTE DEUX FOIS PAR MOIS :
MAI, JUIN, JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE

MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES DANS LE BAC VERT

Papier, boite de carton, annuaire téléphonique, livre sans reliure, carton de lait et de crème (Tétrapak), boite de jus sans les pailles… Toutes les bouteilles et les contenants de verre (de toutes les couleurs)… Boite de conserve et le couvercle, canette de boissons diverses, assiette et papier d'aluminium non souillés. Tous les contenants de plastique et leurs couvercles et les sacs d'épicerie et de magasinage portant les symboles de recyclage suivant : #1, #2, #3, #4, #5 et #7.

COLLECTE DES BACS VERTS EFFECTUÉE AUX DEUX SEMAINES

MATIÈRES ORGANIQUES ACCEPTÉES DANS LE BAC BRUN

Résidus verts
L'herbe, les branches (coupées en section de 3 pieds et attachées en paquet de 25 kg), gazon, résidus de potager, fleur morte, fruit et légume.

Résidus alimentaires
Nourriture, fruit et légume, café et thé (grain, sachet et filtre), coquille d'œuf et de crustacé (homard, crabe…), écaille de noix, pain, pâte alimentaire et gâteau, fromage, viande et poisson (incluant les os et les arêtes).

Papiers et cartons souillés
Assiette et verre de carton souillés, carton souillé d'aliments, essuie-tout.

COLLECTE EFFECTUÉE À TOUTES LES DEUX SEMAINES EN SAISON AUTOMNALE ET HIVERNALE

ET À TOUTES LES SEMAINES, DE LA FÊTE DES PATRIOTES À LA FÊTE DU TRAVAIL

Municipalité de Ferme-Neuve

ÉLECTIONS 2017

La Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM c. E-2.2) contient des dispositions qui favorisent l'inscription des électeurs à la liste électorale de la municipalité. Le président d'élection doit faire parvenir, à chaque propriétaire unique et aux copropriétaires indivis d'un immeuble non déjà inscrit sur la liste électorale (non-résident), un avis l'informant de son droit d'être inscrit sur la liste électorale (SM-8).

Ledit formulaire sera envoyé en même temps que le compte de taxes annuel et doit être retourné dans les plus brefs délais.

PERSONNEL ÉLECTORAL

La Municipalité de Ferme-Neuve est à la recherche de personnes pour travailler aux élections municipales en novembre prochain.

À toutes les personnes intéressées à l'un des postes de, scrutateur, secrétaire du bureau de vote ou réviseur, veuillez communiquer au bureau municipal 819-587-3400 poste 221.

Par la suite, les personnes retenues seront contactées en octobre pour une soirée d'information.

Merci de votre attention.

AVIS

Le bureau municipal sera ouvert tous les mardis midi à compter du 24 janvier pour paiement des taxes municipales

LOCATION DE SALLE AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC

Les familles qui désirent louer une salle au centre sportif Ben-Leduc pour la période des fêtes, soit du 24 décembre 2017 au 1er janvier 2018 inclusivement, doivent donner leur nom avant le 27 février en appelant au 819-587-3400 poste 401. Le tirage au sort aura lieu à l'hôtel de ville le 3 mars prochain à 10h00.

COURS D'ARMES À FEU

Il y aura un cours d'armes à feu les 18 et 19 février prochains à l'école Sacré-Cœur de Ferme-Neuve au coût de 121$. Les personnes intéressées doivent s'inscrire au centre sportif Ben-Leduc 819-587-3400 poste 401.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	2 585 056 $
TAXES DE TARIFICATION	622 493 $
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXE	309 570 $
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	463 300 $
TRANSFERTS	792 993 $
APPROPRIATION DU SURPLUS	100 000 $
TOTAL DES REVENUS	**4 873 412 $**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	672 080 $
SÉCURITÉ PUBLIQUE	400 673 $
TRANSPORT	1 335 761 $
HYGIÈNE DU MILIEU	656 187 $
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	45 233 $
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	525 561 $
LOISIRS ET CULTURE	694 737 $
FRAIS DE FINANCEMENT	73 790 $
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	243 490 $
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1)	**4 647 512 $**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

ADMINISTRATION	5 000 $
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 500 $
TRAVAUX PUBLICS	115 000 $
HYGIÈNE DU MILIEU	34 600 $
FONDS DE ROULEMENT	68 800 $
TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS (2)	**225 900 $**
TOTAL DES DÉPENSES (1) + (2)	**4 873 412 $**

TAUX DE TAXES 2017

FONCIÈRES GÉNÉRALES
0.8603 $ du cent dollars d'évaluation

IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS
0.10$ du cent dollars d'évaluation ($)

SECTEUR URBAIN (RÈGLEMENT NO. SQAE, 45)
0.0496 $ du cent dollars d'évaluation

À L'ENSEMBLE (RÈGLEMENT Nº 75, 84, 92, 95, 102, 117, 128, 131)
0.0739 $ du cent dollars d'évaluation

DE SERVICES (AQUEDUC, ÉGOUT)
6.11 $ du mètre linéaire

ORDURES (PAR UNITÉ DE LOGEMENT)

RÉSIDENCES:	162.63 $
CHALETS:	162.63 $
FERMES:	325.26 $
ROULOTTES:	162.63 $
COMMERCES:	162.63 $

EAU (PAR UNITÉ DE LOGEMENT)

LOGEMENTS:	159.58 $
COMMERCES:	159.58 $
SECTEUR WINDIGO:	159.58 $
INDUSTRIE FOREX (mètre cube):	0.25 $

TARFICATION PARTICULIÈRE

ROULOTTES (SÉJOUR):	120.00 $
RÈGLEMENT NUMÉRO 122:	50.00 $
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES:	19.10 $

FONDATION
DU CENTRE HOSPITALIER
DE MONT-LAURIER

Bilan de la Campagne des lumières de la Fondation.

En novembre, lors de la Campagne des lumières de la Fondation, 8138 lumières ont été vendues, pour un total de 16 276$. Nous tenons à vous remercier de votre participation.

Suivez-nous sur Facebook

Pour connaître nos activités à venir, les résultats des campagnes de financement, voir les photos des activités, suivez-nous sur Facebook.

Bénévole recherché

Chaque activité organisée demande énormément de travail, nous sommes à la recherche de bénévoles qui aimeraient s'impliquer. Vous avez quelques disponibilités ou encore beaucoup de temps à offrir, communiquez avec nous, nous serons heureux d'agrandir notre réseau et de vous accueillir.

À tous nous vous souhaitons une excellente année 2017.

Pour nous joindre :
2561, Chemin de la Lièvre sud, Mont-Laurier, Québec, J9L 3G3
Téléphone : 819 623-1234 # 4341
Courriel : fondation.mtlaurier@ssss.gouv.qc.ca Site web : www.fchml.com
Directrice : Michèle Côté

CENTRE PROMO SANTÉ

Le centre est ouvert à partir du 9 janvier pour la session d'hiver !!!

Cours de groupes et abonnement en salle à Ferme-Neuve!

Venez nous voir!

125 12e Rue Ferme-Neuve, 819-587-3882 poste 226

Tél. : 819-587-3902 Fax : 819-587-3475
Site Web : **www.clubmotoneigenorddelalievre.com**.
101 620 visites sur notre site web au 12 décembre 2016
Courriel : motoneigedelalievre@tlb.sympatico.ca

Portes Ouvertes

La FCMQ ouvrira l'accès aux sentiers de motoneige du Québec aux visiteurs, et ce sans frais, samedi et dimanche prochain soit les 21 et 22 janvier 2017. Les motoneigistes non membres qui utiliseront les sentiers ont la responsabilité de respecter toutes les lois et les règlements en vigueur au Québec (motoneige immatriculée, miroir à gauche, âge minimum requis, assurance responsabilité civile de 500 000 $ minimum, casque avec visière ou lunettes, vêtements appropriés). **Un droit d'accès temporaire gratuit sera exigé**, disponible sur le site des portes ouvertes sur les sentiers de motoneige : http://portesouvertessurlessentiersdemotoneige.ca/fr/.

Le principal but de ces portes ouvertes est de faire connaître la beauté de nos sentiers et d'inciter plus de motoneigistes à se procurer un droit d'accès et revenir nous visiter.

Crampons

Nous recevons encore quelques questions au sujet du dossier des crampons, voici quelques précisions. Plusieurs font l'amalgame entre la Loi sur les véhicules hors route et le projet pilote du gouvernement (Arrêté 2015-18). **Le projet-pilote a été contesté par la FCMQ**, appuyée par l'industrie touristique avec comme résultat qu'il **ne s'applique plus à la motoneige**, mais uniquement aux quads ! En effet, le 18 mars 2016 le gouvernement du Québec est revenu sur sa décision et a annoncé par arrêté ministériel (arrêté no 2016-16 du MTMDET) que ce projet-pilote est modifié et s'adresse maintenant uniquement aux crampons sur pneus, donc aux quads**. Les crampons pour une motoneige ont toujours été légaux et la FCMQ continuera à en encourager l'utilisation**, ce qui augmente sensiblement la sécurité grâce à une meilleure adhérence sur les sentiers glacés et aux traverses de routes.

TOLÉRANCE ZÉRO, TOLÉRANCE ZÉRO, TOLÉRANCE ZÉRO

- **Système d'échappement (silencieux) :** il est strictement interdit de modifier ou d'altérer le système d'échappement d'une motoneige selon la Loi sur les véhicules hors route V-1.2 article 6. Tout contrevenant est passible d'une amende allant de 275 $ à 550 $. Chaque année, le bruit excessif produit par des silencieux modifiés entraîne la perte de droits de passage mettant notre réseau en péril. Pensez à l'avenir de notre activité, soyez responsables, dites non aux silencieux modifiés.

- **Droits d'accès :** il est interdit de circuler sur un sentier de motoneige aménagé et exploité par un club de motoneigistes sans détenir un droit d'accès. Le motoneigiste fautif devra faire l'acquisition d'un droit d'accès annuel vendu en sentiers au coût de 560 $, règlements généraux de la FCMQ, article 11 ou être mis à l'amende selon la Loi sur les véhicules hors route, article 33, et comme conséquence d'être convoqué et se présenter en cour de justice.

YO/mjc

Bonjour à toutes et tous,

Toutes les membres de l'Afeas de Ferme-Neuve vous souhaitent une merveilleuse année 2017, avec plein de cadeaux de Santé ... de Paix ... de Prospérité ... de Bonheur ... d'Entraide ... et ...

- - - -

Compétition de Saint-Eustache pour les Libellules de Ferme-Neuve !

Lors de la fin de semaine du 25 au 27 novembre dernier, des patineuses du club de patinage artistique de Ferme-Neuve se sont illustrées à la compétition de Saint-Eustache. En effet, Jordane Paradis (star 3) et Juliette Leclair (star 2) ont eu un ruban bronze, Alyssa Shatskoff (star 2) un ruban argent et Megan Sabourin (star 2) un ruban or. Pour sa part, Josie Lachaine a récolté une médaille d'argent dans la catégorie star 7. Nous tenons également à souligner les belles performances de Mégane Veaudry, Brithany Piché et Kymia Brunet. Félicitations à vous toutes !

Elles sont les premières à obtenir un niveau or en interprétation de couple !

Lors des tests de patinage artistique du 11 décembre dernier qui se tenait à Mont-Laurier, deux patineuses du CPA Ferme-Neuve se sont illustrées. En effet, Josie Lachaine et Mégane Veaudry ont réussi leur test or en interprétation de couple. Ce niveau est atteint pour la toute première fois au sein du CPA Ferme-Neuve. Félicitations à vous deux !

Trois Vallées
Amoureux du lait

vous invite gratuitement

FESTIVAL

7E ÉDITION

SKI & RAQUETTES

Samedi 28 janvier 2017

Parc régional Montagne du Diable

ACTIVITÉS LIBRES OU GUIDÉES POUR TOUTE LA FAMILLE!

RANDONNÉES DE RAQUETTES GUIDÉES

10 h 30 et 13 h 30 : Windie - 4km - circuit d'interprétation avec le COBALI
10 h 30 : Le petit refuge - 6 km
9 h 30 et 10 h30 : Paroi de l'Aube - 11 km - découvrez une légende du Windigo

ATELIER INITIATION AU SKI PAS DE PATIN

11 h 00 et 13 h 30 : Clinique de ski pas de patin (cours et location de ski - 10$)
Place limitée - inscription requise

NOUVEAUTÉ
INITIATION AU SKI HOK

11 h 00 à 15 h 00 : Rendez-vous en raquettes à nos nouveaux couloirs de ski hok et amusez-vous à descendre les pentes (5$)!
3 descentes minimum

SKI CLASSIQUE GUIDÉ

10 h 30 : Tour du petit refuge - 10 km

SKI NORDIQUE GUIDÉ

9 h 30 : la longueur, le circuit et le dénivelé du parcours seront déterminés le jour même en fonction du groupe!

SOUPER APRÈS-SKI PAVILLON LÉOPOLD-PAPINEAU : BILLETS LIMITÉS - 15 $ (PERMIS SAQ)

Les Amis de la Montagne du Diable Ferme-Neuve

ANDRÉ MEILLEUR Entrepreneur Électricien inc.
COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL
Propriétaire - Stéphane Piché
Tél. : 819 587-3661 • Cell. : 819 660-0139
Téléc. : 819 587-3662 • Courriel : pichdeph1991@hotmail.com

Centre Dentaire Nord de la Lièvre

GROUPE PICHÉ

Inscriptions et horaires complets
info@parcmontagnedudiable.com
parcmontagnedudiable.com
819 587-3882 poste 221